

Un Référent technique du secteur d'activités Budget et Comptabilité (H/F)

Placé sous la responsabilité du Responsable de service ressources mutualisées solidarités, le Référent technique assure l'encadrement technique des agents du secteur d'activités Budget et comptabilité dans l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget des Directions de la Solidarité

GARDE MINIMAL : Rédacteur territorial

GRADE MAXIMAL : Attaché Territorial

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Assister le Responsable de service dans l'élaboration et le suivi des budgets des Directions de la Solidarité et du service

- Assister la Direction générale adjointe et les Directions de la Solidarité dans la préparation et le suivi de leur budget et celui du service
- Elaborer les documents préparatoires et de suivi du budget des Directions de la Solidarité et du service
- Être l'interlocuteur budgétaire et comptable auprès des Directions, des partenaires, participer aux rencontres et échanges
- Contribuer à réaliser une veille de mise en œuvre des lois, règlements et procédures
- Assurer au sein du service le lien sur les budgets liés aux établissements et services sociaux et médico-sociaux avec le secteur d'activités Tarification et le secteur d'activités Autorisation

2- Assurer l'encadrement technique des agents du secteur d'activités

- Organiser, coordonner et assurer le suivi de l'activité des agents
- Accompagner les agents dans le cadre de leurs missions
- Garantir le respect des procédures internes et de la réglementation comptable et budgétaire
- Superviser et contrôler l'exécution comptable des lignes de crédits affectées au budget des Directions de la Solidarité

3- Assurer la gestion administrative et comptable des dépenses et recettes du budget des Directions de la Solidarité

- Assurer le contrôle des pièces justificatives transmises à l'appui des demandes de paiement et de recouvrement
- Procéder à la dématérialisation comptable et contrôler les pièces conformément à la procédure mise en œuvre
- Procéder aux engagements et liquidations comptables des dépenses et recettes
- Assurer le relais avec la Direction des Finances et veiller auprès des Directions de la Solidarité au respect des procédures internes

4- Participer à l'élaboration des outils de gestion et d'analyse budgétaire de l'action sociale

- Mettre en œuvre et assurer le suivi des tableaux de bord
- Assurer la transmission de données statistiques comptables et financières auprès des organismes extérieurs
- Organiser des points budgétaires avec la Direction générale adjointe, les Directions de la Solidarité, produire les documents de support et les comptes-rendus
- Contribuer à l'analyse des données, à l'élaboration et la mise à jour du rapport d'activité

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Action sociale (Législation et dispositifs), Comptabilité publique - Nomenclature M52 - Procédures et règles comptables et budgétaires, Département (règlement financier)

Compétences professionnelles : Notions de management, Capacité d'analyse, Comptabilité publique (budget et ses mécanismes de gestion), Capacité à mobiliser et animer une équipe, Capacité à apporter des conseils d'ordre budgétaire, comptable et juridique

Attitudes professionnelles : Aptitudes relationnelles et pédagogiques, Aptitude à communiquer avec des interlocuteurs très divers, Disponibilité, Aptitude à la polyvalence, Réactivité, Rigueur et organisation

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au concours, ...) **avant le 05/02/2021**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Myriam DORANGES au 03.29.45.77.60